



Expertise
informationnelle

L'expertise informationnelle repose sur la capacité à rechercher, sélectionner, organiser et exploiter efficacement des informations scientifiques et/ou techniques importantes, souvent issues de sources hétérogènes. Elle implique la capacité à évaluer leur fiabilité et à structurer l'information pour en permettre l'analyse et la traçabilité.





Expertise
relationnelle

L'expertise relationnelle porte sur l'identification, l'animation et la coordination de réseaux d'acteurs (par exemple des acteurs publics, des bénévoles, d'autres associations, des acteurs privés, etc.) et sur la négociation avec eux pour contribuer à la mise en place d'actions en faveur de la protection de la nature.



ARCHI
VEX



N

Expertise
naturaliste

L'expertise naturaliste porte
sur la réalisation d'inventaires
et de suivis de la biodiversité.

La production de données
contribue à l'amélioration
des connaissances
sur la biodiversité.



ARCHI
VEX



J

Expertise
juridique

L'expertise juridique est une expertise liée à la maîtrise du droit, notamment le droit foncier et le droit de l'environnement utilisés dans le cadre de la protection de la nature, mais pas seulement. Elle repose également sur la capacité à analyser des documents dans leur contexte pour en tirer une lecture juridique. L'expertise juridique peut devenir une expertise judiciaire lorsque les associations intentent des actions en justice, notamment dans un cadre militant.





Expertise en
**utilisation de
base de données**

Prolongement de l'expertise informationnelle, l'expertise en utilisation de bases de données relève de la capacité à saisir avec maîtrise des données (relevées, observées, récupérées) au sein d'une base de données.

Cette expertise suppose également de comprendre les champs de la base et de savoir valider des données. Dans les associations de protection de la nature, de nombreuses données, notamment naturalistes, sont bancarisées afin de faciliter leur diffusion ou leur réutilisation.



ARCHI
VEX



Mé

Expertise en
médiation

L'expertise en médiation repose sur la capacité à transmettre des connaissances sur la biodiversité et à les adapter à des publics très hétérogènes, grâce à des actions d'animation, d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Pour une association, elle repose également sur la capacité à identifier et définir son projet, ses actions, ses valeurs afin de communiquer auprès du grand public.





Expertise
militante

L'expertise militante repose sur la capacité à organiser et mener des actions collectives de terrain visant à défendre l'environnement, notamment par la mobilisation citoyenne, la contestation de projets, d'événements ou de décisions perçus comme nuisibles à la biodiversité.

Selon les associations, elle peut s'observer au sein de l'organisation et/ou parmi ses bénévoles.

